

## SÉANCE DU BUDGET DU 11 DÉCEMBRE 2012

Procès-verbal de la séance du budget tenue par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion le 11 décembre 2012, aux lieu et heure ordinaires, conformément à la *Loi sur les cités et villes*.

### Présences :

Les conseillers MM. Claude Beaudoin, François Séguin, Robert A. Laurence, Denis Vincent, Rénald Gabriele, Gabriel Parent et Paul Dumoulin formant le quorum du Conseil sous la présidence du maire M. Guy Pilon.

### Absence motivée :

La conseillère M<sup>me</sup> Guylène Duplessis.

### Sont aussi présents :

La directrice générale M<sup>me</sup> Manon Bernard, la directrice générale de la CIT La Presqu'île M<sup>me</sup> Manon Charest, le trésorier M. Marco Pilon ainsi que le greffier M. Jean St-Antoine agissant à titre de secrétaire de la séance.

### **12-12-1218 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est  
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Rénald Gabriele  
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Denis Vincent  
ET RÉSOLU unanimement

QUE l'ordre du jour de la séance du budget du Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion du 11 décembre 2012 soit et il est, par les présentes, adopté comme suit :

Minute de réflexion  
Présences

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du budget 2013
3. Adoption du programme triennal d'immobilisations 2013-2014-2015
4. Période de questions
5. Levée de la séance

« ADOPTÉE »

### **12-12-1219 ADOPTION DU BUDGET 2013**

CONSIDÉRANT que selon l'article 474 de la *Loi sur les cités et villes*, le Conseil doit préparer et adopter, avant le 31 décembre de chaque année, le budget de la Ville en y prévoyant des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent;

Il est  
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin  
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Rénald Gabriele  
ET RÉSOLU unanimement

D'adopter les prévisions budgétaires 2013 où sont présentés des revenus de fonctionnement de soixante millions neuf cent deux mille neuf cent soixante-douze dollars (60 902 972 \$), des charges de soixante-trois millions neuf cent trente-deux mille huit cent vingt-deux dollars (63 932 822 \$) ainsi que des charges et autres affectations aux fins fiscales totalisant trois millions vingt-neuf mille huit cent cinquante dollars (3 029 850 \$) incluant une affectation du surplus accumulé affecté à l'exercice suivant d'un million huit cent mille dollars (1 800 000 \$);

De publier un document explicatif du budget au lieu de le distribuer à chacune des adresses du territoire de la Ville comme le permet l'article 474.3 de la *Loi sur les cités et villes*;

De transmettre, dans les soixante (60) prochains jours, au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, le budget adopté sur le formulaire fourni par le Ministère.

« ADOPTÉE »

**12-12-1220 ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2013-2014-2015**

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Robert A. Laurence

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Denis Vincent

ET RÉSOLU unanimement

QUE le programme des dépenses d'immobilisations pour les années 2013-2014-2015 totalisant des dépenses de l'ordre de cent soixante-trois millions deux cent vingt-sept mille deux cent cinquante-cinq dollars (163 227 255 \$) réparties comme suit :

2013	49 444 278 \$
2014	70 018 358 \$
2015	43 764 619 \$

soit, par les présentes, adopté.

« ADOPTÉE »

**12-12-1221 PÉRIODE DE QUESTIONS**

Les personnes présentes ont maintenant l'occasion de se faire entendre par les membres du Conseil relativement aux points à l'ordre du jour.

**12-12-1222 LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin

ET RÉSOLU unanimement

QU'à 20 h 47 la séance soit levée.

« ADOPTÉE »

VILLE DE VAUDREUIL-DORION

---

Guy Pilon, maire

---

Jean St-Antoine, avocat, OMA  
Greffier